

Conseil municipal du 27 mars 2025

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Note de présentation synthétique
Budget principal
Budget Primitif 2025

PREAMBULE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

La ville est tenue d'appliquer le cadre de la nomenclature M57 précisé aux articles L, 5217-10-1 à L, 5217-10-15 et L,5217-12-2 à L,5217-12-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREAMBULE

Le budget 2025 est soumis au vote du Conseil Municipal le 27 mars 2025. En application de l'article L.5257-57-10-4, la note de synthèse et le projet de budget sont communiqués 12 jours avant la réunion consacrée à l'examen du budget. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 6 février 2025.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

La section de **fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des actions municipales, incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville.

La section d'**investissement** porte sur des projets à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine communal. Elle permet aussi de constater les subventions que la commune obtient de ses partenaires financiers (Etat, département de l'Oise, région Hauts de France, Europe...).

Budget 2025 : contexte et priorités

Les éléments du contexte du vote de ce budget ont été développés dans le débat d'orientation budgétaire :

- une loi de finances pour 2025 adoptée tardivement, le 14 février 2025, et un contexte international fortement incertain
- une épargne nette fruit de notre gestion rigoureuse laissant des marges de manœuvre à hauteur de l'ambition des investissements restant à financer
- Un désendettement confirmé et une dette maîtrisée à 630 euros par habitant, soit un taux d'endettement nettement inférieur à celui des communes de même strate démographique, où elle dépasse 800 euros par habitant

Budget 2025 : contexte et priorités

Les objectifs de la municipalité consistent à

- contenir les dépenses de fonctionnement dans un cadre garant du maintien d'un service public de qualité, tout en recherchant des solutions innovantes en matière énergétique
- tout en n'augmentant pas les impôts pour 2025
- mener à bien les grands projets structurants, portés depuis le début du mandat, et garants de l'avenir,
- continuer à améliorer le cadre de vie des Senlisiens par des investissements diffus, leur proposer des infrastructures modernes et adaptées renforçant l'attractivité de Senlis sur les plans économique, culturel et touristique.

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Recettes

Recettes de fonctionnement	CA2024	BP2024	BP2025	Variation en €	Evolution %
Produits des services (70)	1 898 448,90	1 750 000,00	1 806 000,00	56 000,00	3,2%
Fiscalités locales (autres 731)	2 843 868,27	2 504 185,22	2 762 961,03	258 775,81	10,3%
Participations diverses (autres 74)	926 389,47	762 000,00	792 000,00	30 000,00	3,9%
Produits de gestion (75)	904 904,91	600 000,00	837 000,00	237 000,00	39,5%
Produits fct courant strict	6 573 611,55	5 616 185,22	6 197 961,03	581 775,81	10,4%
Fiscalités locales - Contributions directes (731)	13 993 379,00	13 896 000,00	14 140 000,00	244 000,00	1,8%
Impôts et taxes - Attribution de compensation CCSSO (73)	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00	-	0,0%
Dotations Etat (74)	3 363 787,00	3 331 000,00	3 246 000,00	- 85 000,00	-2,6%
DGF (Dotation forfaitaire + DSR) - estimation - notifications début avril	1 800 856,00	1 769 000,00	1 685 000,00	- 84 000,00	-4,7%
Compensations fiscales	1 562 931,00	1 562 000,00	1 561 000,00	- 1 000,00	-0,1%
Total produits de fonctionnement courant	29 445 627,55	28 358 035,22	29 098 811,03	740 775,81	2,6%
Atténuations de charges (013)	58 943,05	50 000	50 000,00	-	0,0%
Produits exceptionnels	93 242,45	40 000	40 000,00		
Total produits de fonctionnement réels	29 597 813,05	28 448 035	29 188 811,03	740 775,81	2,5%
Produits de cessions (775) *	377 100,00				
Résultat de fonctionnement reporté		4 991 964,78	5 283 388,97	291 424,19	5,8%
Opérations d'ordre (amortissement des subventions et étalement de charges de l'assurance dommage ouvrage du	8 889,24	136 000	101 800,00		
Produits financiers et reprise provisions	33,89				
Total Recettes de fonctionnement	29 983 836,18	33 576 000	34 574 000,00	998 000,00	

Politique tarifaire : +2% sur les principaux tarifs (scolaires, culturels ou sportifs)

Versement mobilité prévu pour 1,400M€ soit +150k€ ; Droits de mutation pour 920k€ soit +70k€ ; Taxe Electricité 306k€

Produits de gestion dont revenus des immeubles pour 677k€ avec revalorisations et prévision de recettes exceptionnelles dont 2025 le remboursement du sinistre de la cathédrale 145k€

notification de l'Etat intégrant la revalorisation forfaitaire des bases (1,7%)

Dotation forfaitaire intégrant l'écrêtement au vu de notre potentiel fiscal/hab pondéré supérieur à 0,85 fois la moyenne dans la limite de 1% des recettes réelles de fonctionnement

Compensations fiscales versées par l'Etat pour la réduction des valeurs locatives servant aux bases de calcul du foncier bâti des établissements industriels reconduite depuis 2022

+998k€ principalement dû à la dynamique du versement mobilité et des droits de mutation, ainsi que la fiscalité + résultats 2024 satisfaisants

* les produits de cession se prévoient en section investissement 024 et se réalisent au 775 et opérations d'ordre de la section de fonctionnement à l'investissement sans prévision au budget

La Fiscalité : Maintien des taux depuis 2011

En 2025, il est proposé de ne pas augmenter la fiscalité.

Notifications fiscalité	bases prévisionnelles 2024	Bases prévisionnelles 2025	taux	Produit fiscal 2025 à taux constant	Variation bases 2024/2025
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	124 400	157 600	53,28%	83 969	27%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	26 979 000	27 495 000	44,59%	12 260 021	1,9%
Coefficient Correcteur = Produit fiscal égal suite à la suppression de la Taxe d'habitation et intégration du produit foncier des départements en 2021 (suit l'évolution des revalorisations)	1 442 523			1 466 950	1,7%
Taxe d'habitation résidences secondaires	1 546 000	1 412 000	23,28%	328 714	-9%
	28 649 400	29 064 600		14 139 653	1,4%

Une revalorisation des valeurs locatives par décision de l'Etat est prévue pour +1,7% sauf pour les locaux professionnels.

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA2024	BP2024	BP2025	Variation en € 2024-2025	Evolution %
Charges à caractère général (011)	8 680 874,86	9 365 150,00	9 966 000,00	600 850,00	6,4%
<i>dont énergies (électricité, gaz, combustibles fuel,eau, carburants)</i>	<i>2 075 160,00</i>	<i>2 385 150,00</i>	<i>2 120 000,00</i>	<i>- 265 150,00</i>	<i>-11,1%</i>
<i>dont Transports Urbains Senlisiens (+143k€) taxes foncières (+330k€) OPAH (61k€) assurance dommage ouvrages conservatoire (102k€) - détail ci-dessous</i>	<i>1 568 708,00</i>	<i>1 283 151,00</i>	<i>1 919 700,00</i>	<i>636 549,00</i>	<i>49,6%</i>
<i>dont solde des charges générales</i>	<i>5 037 006,86</i>	<i>5 696 849,00</i>	<i>5 926 300,00</i>	<i>229 451,00</i>	<i>4,0%</i>
Charges de personnel (012)	14 331 767,95	14 390 000,00	14 900 000,00	510 000,00	3,5%
Autres charges de gestion courante (65)	1 745 343,62	1 833 000,00	1 886 000,00	53 000,00	2,9%
Charges fct courant	24 757 986,43	25 588 150,00	26 752 000,00	1 163 850,00	4,5%
Atténuations de produits (014)	835 919,00	860 000,00	960 000,00	100 000,00	11,6%
<i>dont FPIC</i>	<i>829 655,00</i>	<i>852 000,00</i>	<i>840 000,00</i>	<i>- 12 000,00</i>	<i>-1,4%</i>
<i>dont DILICO estimé (nouveau fonds de réserve mis en place par la loi de Finances 2025)</i>			<i>120 000,00</i>		
Charges financières (66)	202 987,04	250 000,00	210 000,00	- 40 000,00	-16,0%
Charges exceptionnelles larges	2 902,18	40 000,00	40 000,00	-	0,0%
Provision pour risque et charge	9 850,00	9 850,00	12 000,00	2 150,00	21,8%
Total charges fonctionnement réelles	25 809 644,65	26 748 000,00	27 974 000,00	1 226 000,00	4,6%
Dotations aux amortissements	950 000,00	950 000,00	1 078 000,00	128 000,00	
Virement à la section investissement		5 878 000,00	5 522 000,00	- 356 000,00	
Total Dépenses de fonctionnement	26 759 644,65	33 576 000,00	34 574 000,00	998 000,00	

FPIC : Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales

DILICO : dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales

Dont subventions aux associations Enveloppe allouée de 325 k€ identique à 2024
 Dont participation aux établissements sous contrat d'enseignement privé 265k€ (pour 260k€ réalisé en 2024)
 Dont participation au SDIS pour lutte incendie 812 contre 788 k€ en 2024(+3%)
 Dont élus 256 k€

Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal en baisse au vu des modes de calcul des potentiels financiers modifiés

Taux d'Intérêts en baisse au vu de notre désendettement

Une capacité d'autofinancement de 6 600 k€ permettant de mener à bien les grands projets structurants

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges de personnel (chap012) représentent 53% des dépenses réelles de fonctionnement

Pour 2025, la masse salariale est estimée à 14 900 000 € par rapport à 2024 soit une évolution de +3,5% et s'explique :

- ✓ les postes pourvus en 2024 financés en 2025 sur l'année complète.
- ✓ l'évolution naturelle du glissement vieillesse technicité (GVT)
- ✓ l'extension en année pleine de la revalorisation des tickets restaurants (de 5 à 7€ depuis mai 2024)
- ✓ La mise en œuvre du bonus attractivité (personnel d'accueil de la petite enfance) avec une prestation de service de la CAF
- ✓ Le taux de cotisation patronal au titre de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL) de + 3 points sur le taux de 31,65%, déjà valorisé en 2024 D4UN POI, et, l'augmentation de 1% sur les cotisations URSSAF

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges à caractère général (chap011) représentent 36% des dépenses réelles de fonctionnement

Energies: Pour 2025, au vu des fluctuations et du contexte international incertain, il est prévu par prudence une prévision budgétaire équivalente à 2024 de 2 120 k€.

Pour les transports urbains, il est prévu 1 335 k€ intégrant les révisions du marché, les adaptations de lignes et la prolongation de ligne jusque la zone d'activités des portes de Senlis sur une année pleine.

En 2025, sont intégrés, le programme de mise en œuvre et d'animation de l'OPAH RU sur le centre ville en coopération avec l'ANAH, la banque des territoires et la CCSSO, l'assurance dommage ouvrage pour la réhabilitation du conservatoire qui fera l'objet d'une délibération spécifique pour un étalement de charges, ainsi que les taxes foncières réévaluées au vu de l'individualisation des rues du quartier Ordener

Le solde des charges générales intègre les coûts des services scolaires, culturels, sportifs, sociaux, d'administration générale, d'entretien des espaces paysagers, de la voirie, de maintenance et d'entretien des bâtiments communaux, etc. Ces charges intègrent également les prestations parcmètres et les animations développées par les services de la ville à la population.

Pour 2025, au vu de l'inflation estimée à 1,8% et du coût de certaines prestations (marchés d'entretien des bâtiments communaux, de prestations d'entretien des espaces publics notamment paysagers, de maintenance exploitation du chauffage, de restauration scolaire, etc...), la hausse est limitée à +4%.

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Dépenses

Pour 2025 et les années suivantes, l'objectif est maintenu de rechercher des solutions de réduction des coûts avec pour objectif de maintenir un taux d'épargne d'au moins 10% avec un plan d'actions à moyen et long terme :

- Poursuivre la sobriété énergétique permettant de limiter les effets de la hausse des fluides, tout en réduisant les consommations
- Explorer des solutions susceptibles de réduire les coûts : externalisations de tâches, groupement de commandes, optimisation de l'organisation du travail et des procédures (ex concession de mobilier urbain faisant économiser des coûts de maintenance et d'impression tout en assurant un renouvellement des équipements mobiliers et une meilleure visibilité ...)
- Contenir la hausse de la masse salariale,
- Accroître et diversifier les recettes de subventions et les sources de financement (fonds européens, mécénat, fonds de dotation ...)

Le BP 2025 – L'investissement

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 - SOLDE INVEST REPORTE	1 537 653,94 €	-
10 - Reprise de résultats Exc fonctionnement capitalisé		2 552 186,10 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS (FCTVA Taxe aménagement)	0,00 €	900 000,00 €
13-Subventions d'équipements (régularisation nature de compte sur exercice antérieur)	80 000,00 €	80 000,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00 €	200 000,00 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION (étalement assurance dommage ouvrage)	101 800,00 €	1 078 000,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	-	5 522 000,00
024 - PRODUITS DES CESSIONS		318 000,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 102 000,00 €	2 000,00 €
RECOURS A EMPRUNT NOUVEAU		3 900 000,00 €
Propositions travaux intracting / avance prêt 13 ans	456 000,00 €	
Propositions nouvelles d'équipement Diffus	5 232 819,42 €	4 884 619,42 €
AP CP projets structurants	9 712 000,00 €	
Opération pour compte de tiers La Chapelle des Carmes	180 000,00 €	180 000,00 €
Restes à Réaliser	2 008 726,64 €	994 194,48 €
	20 611 000,00 €	20 611 000,00 €

FCTVA = 800 k€
Taxe aménagement = 100k€

Op d'ordre entre section : Etalement de l'assurance dommage ouvrage du conservatoire et Dotations aux amortissements en recettes

16 -Emprunt - Remboursement du capital année.
Pour 2000€ cautions sur la résidence autonomie

L'autofinancement, les produits de cessions (rue Y Carlier) ainsi que les subventions à percevoir permettent d'envisager un recours à l'emprunt de 3,900k€ en 2025.

15 581k€ de dépenses d'équipement et 2 008 k€ de restes à réaliser

Le BP 2025 – Les principaux investissements

INVESTISSEMENT – propositions nouvelles d'équipement dont 9,712 k€ en grands projets d'investissements structurants.	Dépenses	Recettes
CP 2025 Restauration des grandes orgues	35 584,45	117 604,81
CP 2025 Groupe scolaire Beauval	-	27 600,00
CP 2025 Schéma d'aménagement Ordener	195 924,13	491 662,19
CP 2025 Rue des Jardiniers	-	39 650,00
CP 2025 Poches de stationnement	152 491,42	555 873,76
CP 2025 Pole d'Echange Multimodal	3 566 000,00	795 960,00
CP 2025 Conservatoire de Musique et de danse	3 300 000,00	1 191 000,00
CP 2025 EcoQuartier	2 000 000,00	926 000,00
CP 2025 Voyage au temps des Premiers Rois de France	382 000,00	124 000,00
CP 2025 Restauration de la Cathédrale	80 000,00	25 000,00
Travaux Intracting	456 000,00	
Investissements diffus (détails non exhaustifs ci-dessous)	5 232 819,42 €	590 000,00
Opération pour compte de tiers La Chapelle des Carmes	180 000,00 €	180 000,00
TOTAL	15 580 819,42	5 064 350,76

Le BP 2025 – Les principaux investissements

PRINCIPAUX INVESTISSEMENT DIFFUS NOUVELLES DEPENSES EQUIPEMENTS

ADMINISTRATION GENERALE	
Informatique	254 K€
Mobiliers, diagnostics et outillages	192 K€
Sécurisation chaufferies	160 K€
Travaux Hotel de Ville	125 K€
Guichet unique	60 k€
Illuminations Noël & Podium	58 K€
Véhicules	45 K€
Caméras/alarmes	30 k€
Communication	29 K€

CULTURE/PATRIMOINE CULTUREL	
Rénovation 3 Arches	800 K€
Musées (œuvres, travaux, mobiliers, archives)	171 K€
Manège Ordener	155 K€
Travaux sur Pat. (Chât. Royal, chantier d'insertion)	134 K€
Autres équipements (asso, CDR...)	89 K€
Bibliothèque (mobiliers, LED, GAZ Idex)	74 K€
Spectacle Immersif	20 K€

ESPACE PUBLICS/SECURITE	
Equipement PM (Caméras, téléphones, véhicule)	150 K€
Eclairage public	95 K€
Espaces verts	77 K€
Divers (borne, geotech, effondrement...)	71 K€
Stationnement et quai de bus	68 K€
Lutte Anti cabanisation	50 K€
Cimetière	18 K€

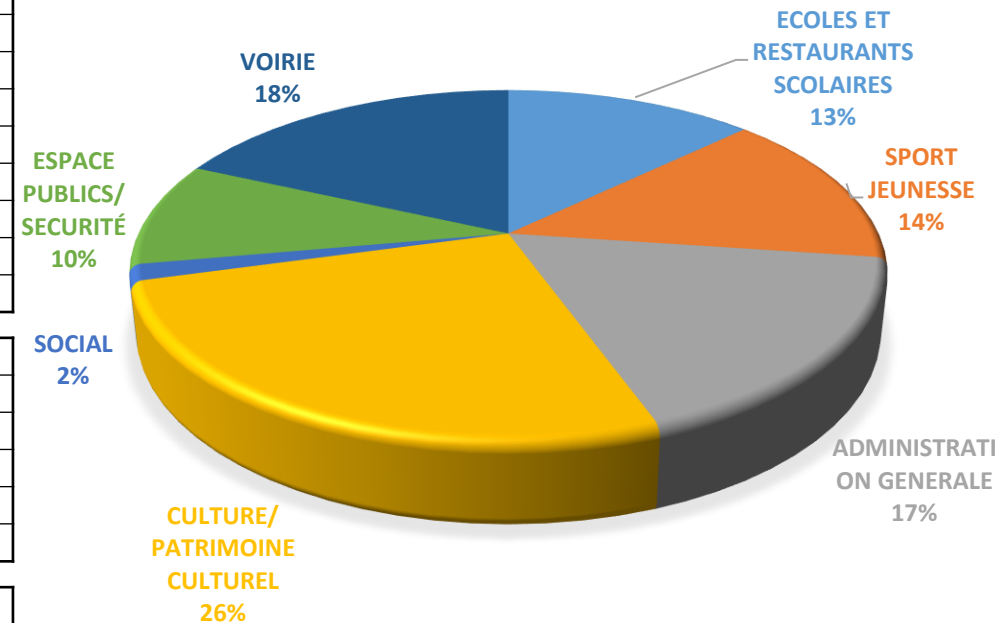
SOCIAL	
Petite enfance	58 K€
Séniors	24 K€

ECOLEES ET RESTAURANTS SCOLAIRES	
Groupe Séraphine Louis	240 K€
Groupe Anne de Kiev	170 K€
Groupe Orion	90 K€
Groupe Brichebay	60 K€
Groupe Beauval	40 K€
Véhicules (minibus)	45 K€
Autres mobiliers et équipements	36 K€
Groupe Argilière	25 K€

SPORT JEUNESSE	
Rénovation Citystade	450 K€
Gym. Beauval (amiante, douche, Led, Mobiliers)	159 K€
Complexe Y.Carlier (Padel, Led, tennis)	80 K€
Autres gymnases (ADK, Brichebay, Capet)	54 K€
Equipements et sécurisations stades	48 K€

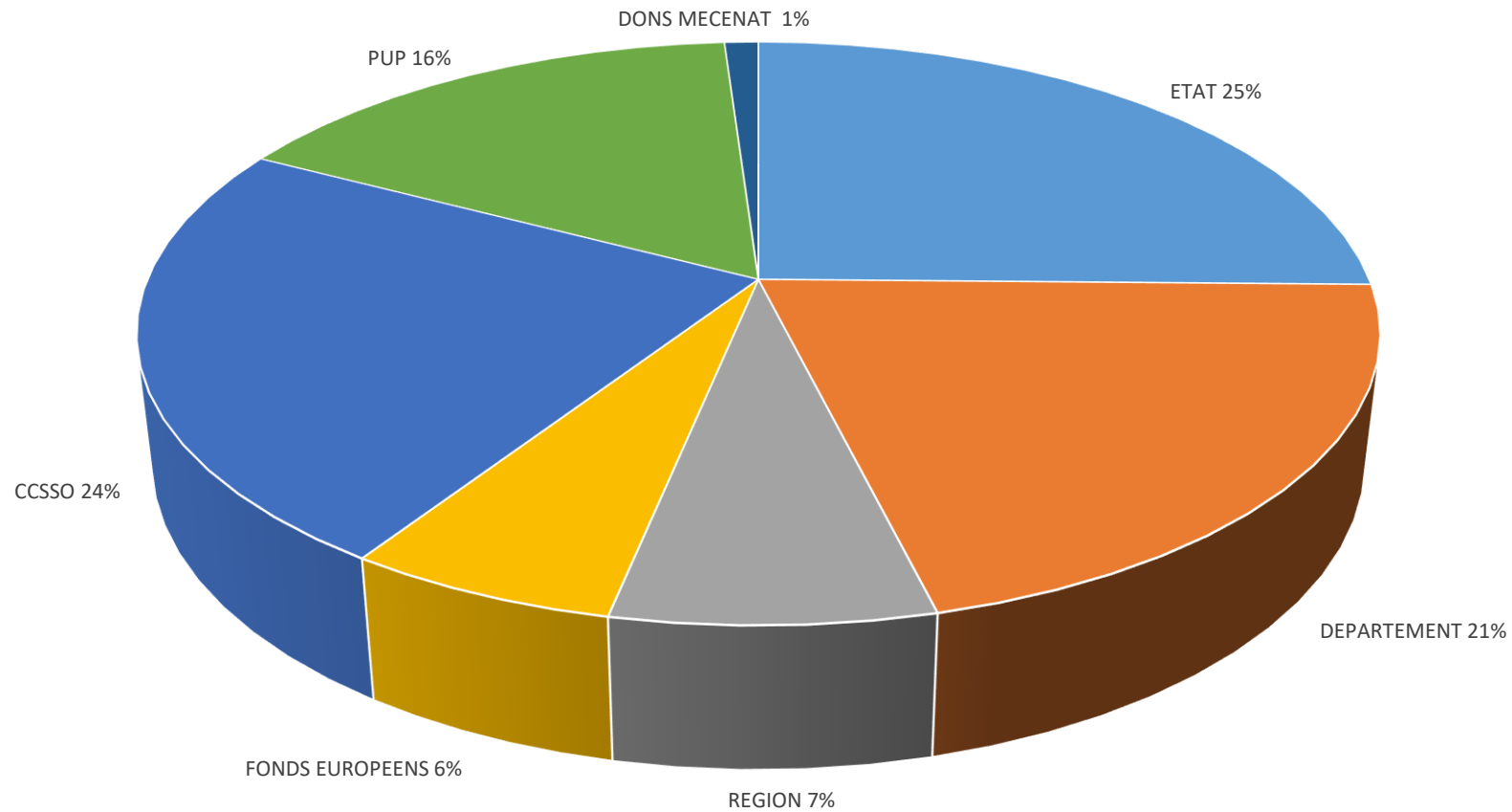
VOIRIE	
Villevert	698 k€
Centre Ville	198 K€
Val d'Aunette	45 K€
Shéma cyclable	40 K€
Brichebay	22 K€

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DIFFUS



Le BP 2025 – Les principaux investissements

PARTENAIRES COFINANCEMENT - PROJETS D'INVESTISSEMENT
(recettes totales nouvelles et RAR)



La dette

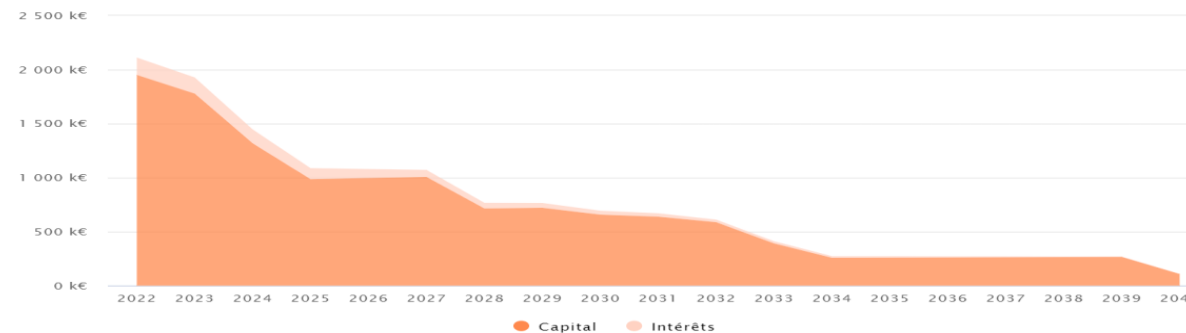
En complément du bilan présenté dans la note de synthèse du Compte administratif 2024, les évolutions envisagées en matière de dette se situent dans le contexte suivant :

- **Un niveau d'épargne nette en évolution en 2024.** L'épargne nette correspond à l'épargne brute retraitée du remboursement du capital de la dette et correspond à notre capacité à dégager des ressources propres pour financer nos dépenses d'équipement

	2020	2021	2022	2023	2024
Produits de fonctionnement hors 013	24 189	26 367	27 571	28 186	29 538
Charges de fonctionnement	21 080	22 491	24 689	24 151	25 810
Capacité d'autofinancement brute (épargne brut)	3 109	3 876	2 882	4 035	3 728
Remboursement du capital de la dette	2 025	2 125	1 950	1 854	1 395
Capacité d'autofinancement nette (épargne nette)	1 084	1 751	932	2 181	2 333
ratio capacité désendettement en année	5,00	3,46	4,48	2,74	2,66

- Au vu du désendettement en 2024 et d'une dette s'éteignant, le remboursement du capital de dette diminue de 1 854 k€ à 1 500 k€ en 2024 et à 1 067K€ en 2025

Plan d'extinction de la dette CA



La dette

Au vu du budget présenté, **il est proposé de recourir à un emprunt de 3 900 000 €** pour répondre aux besoins d'investissements sur 2025 et compléter les financements disponibles.

L'encours de dette envisagé fin 2025 est donc le suivant :

Année	Stock de dette au 31/12/N en K€	Capital remboursé en K€ durant l'exercice	Capital emprunté K€	Encours de dette en € par habitant
2020	15 541	2 025	2 000	1 045
2021	13 417	2 125	0	864
2022	12 867	1 950	1 400	819
2023	11 013	1 854	0	704
2024	9 920	1 395	302	630
2025 Encours prévisionnel avec un recours pour 3 900k€		12 750		807
Capital remboursé en 2025 1 070k€ et 15 803 habitants au 01/01/2025				

Au 31/12/2022 il est de 839€/hab pour les communes de 10 à 30 000 habitants (source Etude Territoires et finances 2023 AMF La Banque Postale)

La dette

La ville s'est engagée dans son programme de travaux pluriannuel d'entretien et d'amélioration des performances énergétiques du patrimoine communal dans un partenariat avec la Banque des Territoires au moyen d'une avance financière remboursable Intracting sur 13 années de 604 600 € au taux fixe de 2% avec un premier tirage de 302 300€ en 2024 et un second du même montant en 2025.

Le marché de la dette commence à être impacté par les annonces de programme de réarmement. Ainsi suite à l'annonce d'un programme européen de 800 milliards d'euros, la hausse des taux à long terme a été amorcée. Il affecte les anticipations des marchés financiers en matière de politique monétaire, de croissance économique, et de solvabilité de l'État.

En conséquence, sur l'encours restant, au vu de notre structure de dette avec moins de 20% de taux variable, il pourrait être privilégié un recours à ce type d'emprunt afin d'optimiser le coût, voir un emprunt avec une phase variable puis fixe. Au vu des projets d'investissement, le long terme de 20 à 25 ans sera privilégié. Pour la négociation des nouveaux financements, la ville est assistée de la société SELDON.

BUDGET PRINCIPAL 2025

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à adopter :

- Le budget primitif 2025
- Les taux de fiscalité pour 2025
- Le recours à l'emprunt pour 2025

Conseil municipal du 27 mars 2025

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°15, 16, 17, 18 et 19 -Note de synthèse

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Note de présentation synthétique
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE
Compte Administratif 2024
Budget primitif 2025
Surtaxe eau

PREAMBULE

- Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette note synthétique de présentation des informations financières sur le budget annexe permet de saisir les enjeux et sera disponible sur le site internet de la ville,
- Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.
- Un comparatif avec le budget proposé en 2025 permet d'avoir une vision globale des équilibres proposés.

PREAMBULE

- Les budgets annexes sont soumis à la nomenclature M49 et sont votés et gérés en HT suite à décision du conseil municipal du 15 décembre 2021.
- Leur statut de service public industriel et commercial suppose que l'activité soit retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service. Pour ces deux budgets l'exploitation est concédée à un fermier par délégation de service public.
- Le financement est assuré essentiellement par la surtaxe perçue par le délégataire sur les usagers du service au tarif fixé par la commune.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

- Le budget annexe eau potable retrace l'activité de production de transport et de distribution d'eau potable.
- L'exploitation du service eau potable est assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1er février 2012 avec la société VEOLIA pour 20 ans soit une échéance au 31 janvier 2032.

Compte administratif 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	153 012,42 €	1 198 717,11 €
Total des recettes réalisées	374 991,23 €	569 121,17 €
soit un solde de l'exercice	221 978,81 €	- 629 595,94 €
reporté N-1	781 572,14 €	71 998,88 €
soit un solde global	1 003 550,95 €	- 557 597,06 €

Résultat excédentaire en section de fonctionnement à porter au BP 2025 diminué de la couverture du besoin d'investissement

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2025 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES,		332 269,08 €	
EN RECETTES,		30 349,00 €	
Soit un solde négatif		- 301 920,08 €	

Solde global CA - 557 597,06 €

- 859 517,14 €

besoin d'investissement à couvrir

Les résultats sont donc affectés comme suit :

001 solde d'exécution reporté invt	557 597,06 €	
1068 excédents de fonctionnement capitalisés		859 517,14 €
002 résultat reporté fctt		144 033,81 €

Budget annexe Eau - Fonctionnement

DEPENSES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
011	Charges à caractère général	9 334,48 €	36 000,00 €	23 000,00 €	amo RQPS, Suivi DSP
012	Charges de personnel	46 536,94 €	60 000,00 €	50 000,00 €	Remboursement de la quote-part de la masse salariale affectée par la ville à la gestion de l'eau (0,5 ETP chargée de mission E&A ; 0,125 ETP dessinateur bureau d'études ; 0,125 ETP coordination – direction technique
67	Charges exceptionnelles		5 000,00 €	5 000,00 €	
	Autofinancement				
042	(dont dotations aux amortissements	97 141,00 €	110 000,00 €	150 000,00 €	
023	virement à la section investissement)		1 080 000,00 €	331 000,00 €	
TOTAL GENERAL		153 012,42 €	1 291 000,00 €	559 000,00 €	

RECETTES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
002	Résultat reporté de fonctionnement		781 572,14 €	144 033,81 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	15 260,32 €	30 000,00 €	20 000,00 €	amortissement subventions d'équipements
70	Produits du service	349 463,41 €	479 427,86 €	394 966,19 €	produits des surtaxes eau+redevances agence de l'eau
TOTAL GENERAL		364 723,73 €	1 291 000,00 €	559 000,00 €	

Budget annexe Eau – Investissements

DEPENSES	CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
		Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
001 Résultat reporté d'investissement			557 597,06 €	
040 Opérations d'ordre entre sections	15 260,32 €	30 000,00 €	20 000,00 €	amortissement subventions équipements
041 Opérations d'ordre Patrimoniales dans la section	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	
21 - 23 Immobilisations incorporelles		0,00 €	50 000,00 €	Identification du forage de reconnaissance qui doit être soumis à autorisation et créé en 2025.
			735 000,00 €	Travaux de mise en séparatif des réseaux schémas directeurs Centre ville historique + ZAE Senlis Sud Oise - création d'une AP/CP
Immobilisations en cours	1 183 456,79 €	1 791 000,00 €	1 057 402,94 €	règle 332 269,08 €+ dépenses nouvelles 725 k€
TOTAL GENERAL	1 198 717,11 €	1 841 000,00 €	2 440 000,00 €	

RECETTES	CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
		Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
001 Résultat reporté d'investissement		71 998,88 €		Résultat 2023 excédentaire
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	461 704,17 €	461 704,17 €	859 517,14 €	Besoin d'investissement couvert par l'affectation de résultat de l'excédent de fonctionnement
021 Virement de la section de fonctionnement		1 080 000,00 €	331 000,00 €	Autofinancement
040 Opérations d'ordre entre sections	97 141,00 €	110 000,00 €	150 000,00 €	Dotations aux amortissements
041 Opérations d'ordre Patrimoniales dans la section	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	
13 Subventions d'investissement reçues	10 276,00 €	97 296,95 €	55 482,86 €	Règle 30 349 € et Subventions Agence de l'Eau Nouvelle ressource (25k€)
1641 Emprunt	0,00 €	0,00 €	1 024 000,00 €	
TOTAL GENERAL	569 121,17 €	1 841 000,00 €	2 440 000,00 €	

Budget annexe eau Investissements

Programme pluriannuel projeté – création AP/CP

PPI AEP	2023	2024	ràr	2025 nouvelles dépenses	2026	2027
Senlis	579 775,30 €	1 173 040,19 €	315 673,00 €	1 510 000,00 €	501 000,00 €	652 000,00 €
Ressources / captages - Recherche pollution piézomètres et suivis (fonctionnement) + étude bassin d'alimentation du forage d'Aumont	9 540,00 €	46 785,58 €	30 425,00 €	50 000,00 €	45 000,00 €	
investissements dsp		112 370,56 €				
brcht plomb/imprévis	178 906,58 €	- €		50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Aménagement voirie réseaux ville de Senlis	391 328,72 €	1 013 884,05 €	285 248,00 €	675 000,00 €		
Travaux rue du Haut de Villevert				175 000,00 €		
Travaux Notre Dame de Bonsecours		523 672,38 €	106 700,54 €			
Travaux Obélisque		125 349,03 €				
Eco quartier av Clémenceaux...		364 862,64 €	175 580,76 €	500 000,00 €		
rue des Jardiniers	391 328,72 €					
Jardins familiaux			2 966,70 €			
AP/CP MISE EN SEPARATIF ET SCHEMA DIRECTEUR				735 000,00 €	406 000,00 €	602 000,00 €
Mise en séparatif Centre ville historique						
rues adjacentes rue du Chatel		10 416,60 €	16 596,08 €			
Impasse du Courtillet				87 000,00 €		
Place St Frambourg				180 000,00 €		
Rue de la Tonnellerie Rue St Frambourg Petit Chaalis					245 000,00 €	111 000,00 €
rue Vieille de Paris				18 000,00 €	161 000,00 €	204 000,00 €
Mise en séparatif ZAE Senlis Sud oise						137 000,00 €
Mise en conformité du déversoir d'orage et Travaux rue St Etienne				450 000,00 €		
SDA Assainissement						150 000,00 €

Budget annexe Eau – Surtaxe eau

Evolution de la surtaxe eau sur 5 ans :

2020	2021	2022	2023	2024
373 211,36	401 050,10	406 696,07	471 128,57	349 463,41

Le montant de la surtaxe d'eau est ainsi fixé depuis 2013 comme suit : Il est proposé de reconduire ce même tarif

TRANCHE (en m ³)	SURTAXE EAU
	Tarif euros
1 à 30	0,1013
31 et plus	0,6544

Budget annexe Eau

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- **Approuver le Compte de gestion 2024**
- **Adopter le Compte Administratif 2024**
- **Affecter les résultats de l'exercice 2024**
- **Adopter le budget primitif 2025**
- **Adopter la surtaxe eau 2025**
- **Déléguer Madame le Maire pour recourir à un emprunt**
- **Adopter la création d'une AP/CP pour la séparation des réseaux pour la ZAE et le centre ville historique**

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n° 21, 22, 23, 24 et 25 - Note de
synthèse

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Conseil municipal du 27 Mars 2025

Note de présentation synthétique
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
Compte Administratif 2024
Budget primitif 2025

PREAMBULE

- Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette note synthétique de présentation des informations financières sur le budget annexe permet de saisir les enjeux et sera disponible sur le site internet de la ville,
- Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.
- Un comparatif avec le budget proposé en 2025 permet d'avoir une vision globale des équilibres proposés.

PREAMBULE

- Les budgets annexes sont soumis à la nomenclature M49 et sont votés et gérés en HT suite à décision du conseil municipal du 15 décembre 2021.
- Leur statut de service public industriel et commercial suppose que l'activité soit retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service. Pour ces deux budgets l'exploitation est concédée à un fermier par délégation de service public.
- Le financement est assuré essentiellement par la surtaxe perçue par le délégataire sur les usagers du service au tarif fixé par la commune.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Le budget annexe Assainissement retrace l'activité de collecte et de traitement des eaux usées.
- L'exploitation du service assainissement était assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1^{er} février 2012 avec la société VEOLIA avec une échéance au 31 janvier 2024. Un nouveau contrat de délégation de service public a été attribué à la Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise (SEAO-VEOLIA) par décision du 9 novembre 2023 au 1^{er} février 2024 pour une durée de douze ans, soit jusqu'au 31 janvier 2036.

Compte administratif 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	804 364,05 €	1 412 535,39 €
Total des recettes réalisées	1 553 546,71€	1 638 462,75 €
soit un solde de l'exercice	749 182,66 €	225 927,36 €
reporté N-1	+ 391 481,06 €	+ 89 870,64 €
soit un solde global	1 140 663,72 €	315 798,00 €

Résultat excédentaire en section de fonctionnement à porter au BP 2025 diminué de la couverture du besoin d'investissement

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT

En recettes,	175 808,00 €
En dépenses,	187 759,10 €
soit un solde négatif	- 11 951,10€
Solde global CA	+ 315 798,00 €
	<u>+ 303 846,90 €</u>

Pas de besoin d'investissement à couvrir

Les résultats sont donc affectés comme suit

001 solde d'exécution reporté invt		315 798,00 €
002 résultat reporté fctt		1 140 663,72 €
1068 excédent de fonctionnement capitalisés		0,00 €

Budget annexe Assainissement - Fonctionnement

DEPENSES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
011	Charges à caractère général	24 939,82 €	63 000,00 €	46 000,00 €	amo suivi DSP finalisation, RQPS, abonnement ADTO Annonces, frais avocats
012	Charges de personnel	46 536,94 €	55 000,00 €	50 000,00 €	Remboursement de la quote-part de la masse salariale affectée par la ville à la gestion de l'eau (0,5 ETP chargée de mission E&A ; 0,125 ETP dessinateur bureau d'études ; 0,125 ETP coordination – direction technique)
65	Autres charges de gestion	3 608,55 €	3 700,00 €	0,00 €	Admissions en non valeur
67	Charges exceptionnelles	93 981,74 €	100 000,00 €		Prise en charge à 50% du déficit de la délégation de service public en solde au 31/01/2024
		123 196,00 €	684 000,00 €	461 000,00 €	En 2024 - remboursement d'un titre de recette émis le 24 janvier 2022 au titre de la participation financière pour l'assainissement collectif et réémission en recettes, Pour 2025 prévision de l'annulation de titre dans le cadre de la procédure judiciaire engagée par la SCI GEP SENLIS LOGISTICS à l'encontre de la Ville sans retours à ce jour de la décision de justice.
042	Autofinancement (dont dotations aux amortissements	512 401,00 €	530 000,00 €	560 000,00 €	
023	virement à la section investissement)		1 145 000,00 €	1 123 000,00 €	
TOTAL GENERAL		804 364,05 €	2 480 700,00 €	2 240 000,00 €	

Budget annexe Assainissement - Fonctionnement

RECETTES 663,78 €		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
002	Résultat reporté de fonctionnement		391 481,06€	1 140 663,72 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	148 226,45 €	160 000,00 €	160 000,00 €	amortissement subventions d'équipements
74	Dotations subventions participations	89 079,00 €	89 000,00 €	0,00 €	en 2024 primes d'épuration reçue pour 2022 et remboursements par le délégataire du manque à gagner pour 2021 (réalisé en 2022 pour 49 021,84) et 2022
70	Produits des services	723 459,42 €	1 258 218,94 €	939 336,28 €	
	Redevance assainissement + redevance Agence Eau	350 388,34 €	504 218,94 €	492 000,00 €	Redevance assainissement et nouvelles redevances agence de l'eau estimées à 22k€
	Participation Financement Assainissement Collectif	360 484,00 €	746 000,00 €	430 000,00 €	cf détail ci-dessous
	Redevance occupation du domaine public DSP			8 000,00 €	Instauration par délibération en novembre 2023 – paiement au 1 ^{er} juillet à la ville
	Participation pour rejets des eaux usées - Communes extérieures	9 587,08 €	8 000€	9 336,26 €	Communes d'Aumont Chamant et Courteuil
77	Redevance pour travaux concessifs non réalisés (recettes suite solde de la délégation - exceptionnelle)	592 781,84 €	582 000,00 €	0,00 €	solde de la DSP Assainissement avec la SEAO VEOLIA sur les travaux concessifs non réalisés en 2024
TOTAL GENERAL		1 553 546,71 €	2 480 700,00€	2 240 000,00€	

Budget annexe Assainissement – PFAC

La prévision de recettes sur la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), dont la dernière délibération en date du 30 septembre 2021 fixe les modalités d'exécution de la PFAC, sont les suivantes :

- Réémission du titre dans le cadre de la procédure judiciaire engagée par la SCI GEP SENLIS LOGISTICS ajusté au vu de la date de branchement pour 382k€
- Branchements nouveaux ou réhabilitation d'immeubles pour le reste.

Pour 2024, ont été titrés principalement les branchements de l'opération de réhabilitation de la clinique Saint Joseph place Saint Maurice pour 123 196 €, de l'opération de construction d'habitations collectives et de maisons individuelles Allée des écoliers pour 155 408 €, des habitations collectives 1 rue des Spahis pour 58 356 €, le reste pour 13 328,34€ concernant des constructions individuelles ou des modifications-mise en conformité.

Budget annexe Assainissement - Investissements

DEPENSES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
040	Opérations d'ordre entre sections	148 226,45 €	160 000,00 €	160 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniale dans la section	0,00 €	20 000,00 €	530 000,00 €	Intégration des études prévues en AP/CP diagnostic réseaux et schéma gestion des eaux pluviales car suivies de travaux - amortissements au 01/01/2026
13	Remboursement de subvention à l'Agence de l'eau			60 000,00 €	Subvention versée à reverser suite dépenses réalisées par le délégataire
16	Emprunts	3 570,13 €	5 000,00 €	5 000,00 €	prêts d'avance avec l'Agence de l'Eau (taux 0%)
21/23	Immobilisations travaux	1 216 363,83 €	2 984 380,68 €	375 000,00 €	y compris restes à réaliser 187 759,0 € et 187k€ pour nouvelles dépenses(détail ci-dessous)
	immobilisations en cours			1 745 000,00 €	Travaux de mise en séparatif des réseaux schémas directeurs Centre ville historique + ZAE Senlis Sud Oise - création d'une AP/CP
20	Immobilisations incorporelles	44 374,98 €	45 619,32 €	0,00 €	
	AP/CP Diagnostic réseaux	33 459,16 €			
	AP/CP Schéma gestion eaux pluviales	12 160,16 €			
TOTAL GENERAL		1 458 154,71 €	3 215 000,00 €	2 875 000,00 €	

Budget annexe Assainissement - Investissements

RECETTES		CA 2024	Crédits Ouverts 2024	BP 2025	Observations
001	Résultat reporté d'investissement		89 870,64 €	315 798,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		1 145 000,00 €	1 123 000,00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	512 401,00 €	530 000,00 €	560 000,00 €	amortissements
041	Opérations d'ordre Patrimoniales dans la section		20 000,00 €	530 000,00 €	
10	Excedent fonctionnement capitalisé	1 089 957,75 €	1 089 957,75 €	0,00 €	
13	Subventions d'investissement reçues	36 104,00 €	340 171,61 €	346 202,00 €	
	AP/CP Diagnostic réseaux		153 962,00 €	153 962,00 €	
	AP/CP Schéma gestion eaux pluviales	36 104,00 €	36 104,00 €		
	Subventions agence de l'eau		150 105,61 €	192 240,00 €	Reports 175 808 € et subvention agence de l'eau
TOTAL GENERAL		1 638 462,75 €	3 215 000,00 €	2 875 000,00 €	

Budget annexe assainissement Investissements

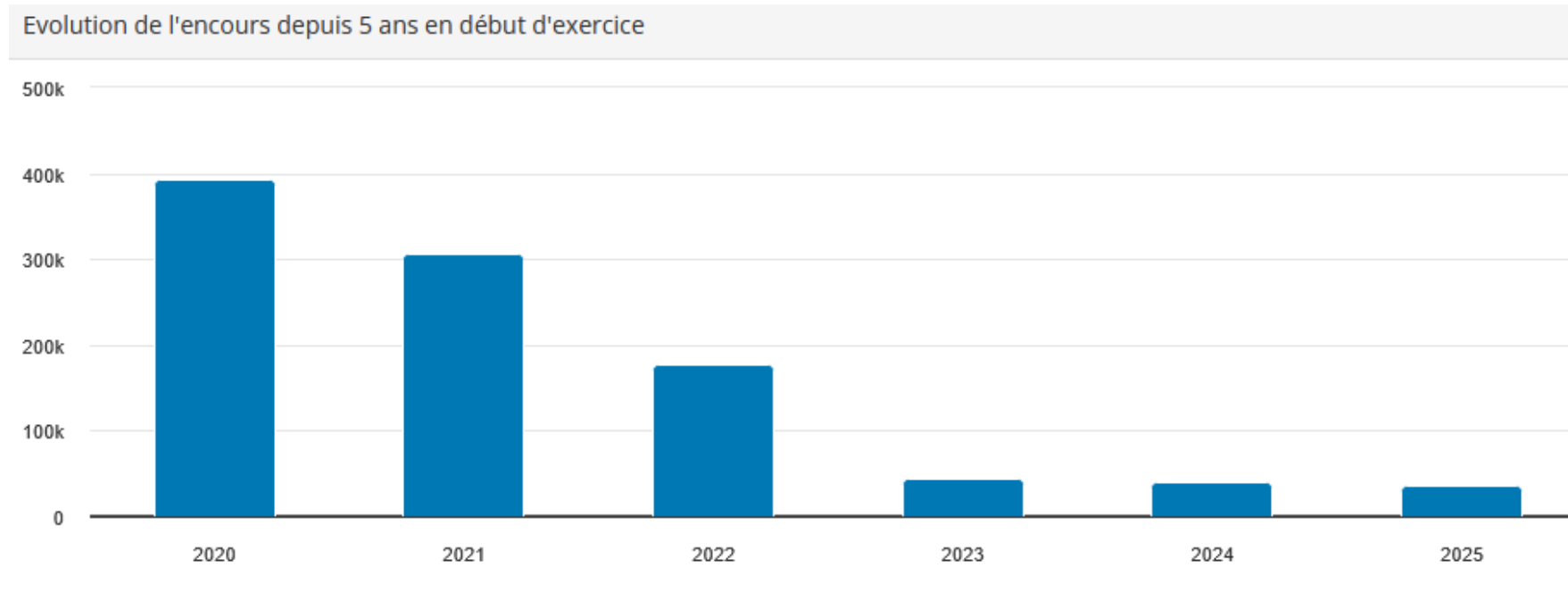
Programme pluriannuel projeté – création AP/CP

PPI ASS	2023	2024	règ	2025 nouvelles dépenses	2026	2027	SUBVENTIONS
Senlis	738 046,61 €	1 260 738,81 €	187 759,10 €	1 932 240,90 €	746 000,00 €	1 173 000,00 €	645 000,00 €
inspections télévisuelles/imprévus/projets step	89 634,65 €	2 879,70 €	12 927,95 €	67 240,90 €	100 000,00 €	25 000,00 €	
diagnostic assainissement	234 076,15 €	33 445,38 €					
schéma de gestion des eaux pluviales	47 062,34 €	10 929,60 €					
Aménagement voirie réseaux ville de Senlis	367 273,47 €	1 192 582,53 €	154 991,70 €	120 000,00 €			
Rues envisagées : la Fontaine des Arènes							
Travaux rue du Haut de Villevert				60 000,00 €			
Travaux Notre Dame de Bonsecours		72 449,84 €					
Eco quartier av Clémenceaux...		671 511,14 €	109 648,36 €	60 000,00 €			
rue des Jardiniers	361 983,47 €						
quartier Ordener	5 290,00 €						
Jardins familiaux		448 621,55 €	45 343,34 €				
AP/CP MISE EN SEPARATIF ET SCHEMA DIRECTEUR		20 901,60 €	19 839,45 €	1 745 000,00 €	646 000,00 €	1 148 000,00 €	645 000,00 €
<u>Mise en séparatif Centre ville historique</u>							
rues adjacentes rue du Chatel		10 416,60 €	11 652,45 €				
Impasse du Courtillet				114 000,00 €			110 000,00 €
Place St Frambourg			8 187,00 €	350 000,00 €			
Rue de la Tonnellerie Rue St Frambourg Petit Chaalis					463 000,00 €	277 000,00 €	155 000,00 €
rue Vieille de Paris				21 000,00 €	183 000,00 €	271 000,00 €	95 000,00 €
<u>Mise en séparatif ZAE Senlis Sud oise</u>						600 000,00 €	125 000,00 €
Mise en conformité du déversoir d'orage et Travaux rue St Etienne		10 485,00 €		1 260 000,00 €			160 000,00 €
<u>mise en séparatif SDA Assainissement</u>						277 000,00 €	55 000,00 €

La dette

L'endettement sur le budget annexe assainissement s'élève à 37 019,22 € au 31/12/2024. Il reste deux emprunts auprès de l'Agence de l'Eau. Ils ont un coût en intérêt nul.

Pour rappel, évolution de l'encours de dette depuis 5 ans en début d'exercice :



Au vu des projets 2025 et de l'autofinancement il n'est pas prévu de réaliser d'emprunt.

Budget annexe Assainissement – Redevance Assainissement

Evolution de la redevance assainissement sur les derniers exercices :

2019	2020	2021	2022	2023	2024
492 105,93 €	303 452,45 €	295 561,64 €	324 001,79 €	324 080,05 €	350 388,34 €

Au vu du nouveau contrat entré en vigueur au 1er février 2024, pour une durée de 12 ans, considérant les nouveaux tarifs de rémunération de la nouvelle Délégation du Service Public de l'assainissement, les nouveaux tarifs de la redevance assainissement ont été fixés par délibération du 09/11/2023 comme suit :

<u>TRANCHE (en m3)</u>	<u>REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT</u>
	<u>Nouveaux tarifs à partir du 1er février 2024</u>
	<u>Tarif / euros</u>
<u>1 à 30</u>	<u>0,1013 €HT/m3</u>
<u>31 à 120</u>	<u>0,7133 €HT/m3</u>
<u>+ de 120</u>	<u>1,1278 €HT/m3</u>

Budget annexe Assainissement

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- **Approuver le Compte de gestion 2024**
- **Adopter le Compte Administratif 2024**
- **Affecter les résultats de l'exercice 2024**
- **Adopter le budget primitif 2025**
- **Adopter la redevance assainissement 2025**
- **Adopter la création d'une AP/CP pour la séparation des réseaux pour la ZAE et le centre ville historique – Mise en œuvre des schémas directeurs**